

# Procès Verbal du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel du 22/09/2022

---

**Présents pour le LP** : - Mme de Jaeger, Mme Chuet, Mme Arnoud, Mme Dubois, Mme Servy-Valentak

- 3 élèves : Pauline Acoca, Léane Modeste et Isis Castric

- M.Marcos, M.Vignal, M.Capus, M.Babi, M.Van den Berghe, M.Friot, M.Cadéac

**Secrétaires de séance** : Mme Arnoud et Mme Servy-Valentak

## **Ordre du jour** :

I – Approbation du procès verbal du Conseil d'administration du 28 juin 2022

II – Pédagogie :

- Projets culturels 2021-2022 – affectation crédits globalisés
- Bilan des heures COVID

III – Questions diverses : *se reporter à l'article R421-20 du code de l'éducation qui définit les champs de compétence du conseil d'administration, soit dans les domaines pédagogiques et éducatifs.*

- Distributeurs non-conformes loi de Santé Publique
- Point travaux

Modification de l'ordre du jour :

II : Vote expérimentation 2PASS

IV : 1 salle des profs commune LP/LGT ou 2 salles des profs ?

Ouverture séance 17h45

I- PV CA du 28/06/2022 : 15 votants : 15 POUR

Départ M.Cadéac

II- Pédagogie

- projet culturel : au LP 0 voyage scolaire prévu, l'ensemble des projets proposés sont financés sur les crédits globalisés (projets, concours, chef d'œuvre...) <4000€

Liste des projets et ventilation des crédits globalisés : 14 votants : 14 POUR

- bilan des heures COVID : l'année dernière 0h sur le LP, cette année environ 100h à utiliser avant le 14/11. L'organisation de ce soutien est à envoyer rapidement à M.Marcos. RMQ des parents : il est peut-être important de communiquer sur le fait que le lycée propose des heures de soutien.

#### Départ 3 élèves

- II : Vote expérimentation 2PASS  
Expérimentation pour 24 élèves non orientés en 2<sup>nd</sup> G ou pro. Comme c'est une expérimentation, le vote en CA est obligatoire chaque année : 11 votants : 11 POUR
- Pour information : Débat au LGT pour prélèvement sur l'utilisation des fonds de réserve de 232000€ afin de maintenir ouvert le lycée jusqu'à fin décembre, voir janvier, sans ce prélèvement, et suite à l'augmentation de 480 % du prix de l'électricité, le lycée doit fermer le 15 octobre. Les enseignants souhaitent informer toute la communauté que nous sommes un établissement scolaire dont la pédagogie est au cœur des préoccupations de tous. La région doit absolument aider les établissements scolaires à faire face à cette dépense inédite. Vote du LGT pour information : 9POUR, 8Abstentions

#### Départ M.Friot

- Contribution aux charges communes du LP au LGT 24 215,86 € 10 votants : 7 POUR 3 ABS
- III- Plus de temps pour répondre aux questions diverses, M.Marcos propose d'y répondre par mail
- IV- 1 salle des profs commune LP/LGT ou 2 salles des profs ?  
Si tout va bien, en Janvier 2023 l'administration intègre les nouveaux locaux. Au choix pour les salles des profs : 2 salles des profs séparées ou 1 salle commune de repos, 1 salle commune de travail avec les casiers et « petites salles de travail fermées avec une salle coin cuisine. Choix :  
Pour des salles communes LGT et LP

#### **Des questions diverses ont été posées par les parents, nous n'avons pas eu le temps d'y répondre le jour du CA, je vous transmets les informations en ma possession :**

- point sur les professeurs absents et leur remplacement.

Nous sommes en difficultés pour 9h de Maths Sciences pour lesquelles nous n'avons pas de remplaçants à ce jour. Une demande a été réalisée vers l'ensemble des enseignants de ces disciplines du lycée pour réaliser des remplacements, en attendant que le rectorat nomme un professeur.

- Comment les professeurs d'EDS participent-ils à l'appréciation et l'accompagnement des élèves? (vu que ce sont eux qui connaissent le mieux les élèves, et leurs matières qui ont le plus fort coefficient au bac)  
Participent-ils à l'appréciation des élèves dans la fiche Avenir de Parcoursup?

Ils accompagnent largement les élèves puisque ce sont eux qui les rencontrent le plus (6h par semaine). Ensuite les familles sont conviées à les rencontrer lors d'une réunion en janvier, à l'époque du travail sur parcoursup pour les élèves. (réunion en février pour les élèves de première)

Comme ils ne participent pas au conseil de classe et qu'ils ne sont jamais prof principaux des 1ères et Terminales, comment peuvent-ils influencer l'appréciation finale de l'élève figurant sur le bulletin?

Les professeurs n'influencent pas. Tous les enseignants notent leur appréciation dans le bulletin. A partir de ces appréciations, le professeur principal réalise une synthèse qui se retrouve en pied de bulletin. Donc leur appréciation est prise en compte comme celle des autres enseignants.

- Du soutien scolaire sera-t-il mis en place cette année?

On est en train de l'organiser.

- point sur les AESH: Y a-t-il des enfants qui ne peuvent pas être scolarisés par manque d'AESH? combien d'h d'AESH manque-t-il cette année?

Nous attendons encore des AESH. L'académie cherche à démarrer en septembre le recrutement de 350 AESH. Nous espérons avoir dans ce contingent des AESH pour notre lycée.

A ce jour nous avons 16 AESH nommés. Aucun élève n'est à la maison par manque d'AESH, par contre il nous faudrait 20 à 22 AESH pour couvrir l'ensemble des besoins tels qu'ils sont notifiés par la MDPH.

- quels projets E3D le lycée va-t-il mener cette année?

**Sensibiliser les élèves et les personnels pour une évolution nécessaire de notre culture alimentaire.**

**Action 1** : le chef cuisinier réunira rapidement des élèves internes intéressés autour de leurs besoins, d'un équilibre alimentaire important, de prise de nourriture hors des repas etc....L'idée étant que les élèves proposent et partagent des menus, qu'ils comprennent aussi certains choix etc... fin septembre, début octobre.

Cela a pour but de préparer la réunion avec les éco délégués également.

**Action 2** : Réunion des éco-délégués de l'année dernière qui avait commencé la réflexion sur ce sujet. Cette réunion doit se faire avec les élèves internes de la première action, avec le cuisinier, avec l'infirmière, les CPE, la direction, des parents intéressés.

Il s'agit de préparer ce groupe d'élèves à travailler dans les classes l'évolution souhaitée. C'est-à-dire présenter l'évolution des menus depuis le début de l'année avec l'introduction de plats végétariens, les modifications apportées suite aux discussions avec les internes et avec les éco-délégués... 10 à 15 jours après la réunion des internes (avant les vacances de Toussaint)

Bilan à faire en décembre :

1- quelle consommation des élèves sur les plats servis à la restauration ?

2- Est-ce que la nourriture « sans viande » est davantage consommée ?

En fonction de cette analyse, le CESCE pourra décider à la fin du premier trimestre des évolutions à mettre en place sur le lycée en termes de repas, d'équilibre alimentaire à partir de janvier 2023.

- Nous pensons qu'il ne faut pas supprimer le distributeur, mais réfléchir avec les élèves et l'infirmière (lors d'un CVL ou autre commission?) avec quels produits le remplir: compotes, fruits à coques non salés (noisettes, noix...), ou autre... Éviter de faire payer l'eau aux élèves, mais plutôt installer des fontaines à eau à pédale branchées sur le réseau d'eau.

Cette réflexion est menée avec la MDL qui a décidé de gérer la cafétéria. Nous sommes en train de réaliser une convention dans laquelle apparaîtront les produits que l'on souhaite être mis à la disposition des élèves. Ceci dans le cadre d'un équilibre alimentaire, des fruits, des céréales, des boissons chaudes,....

Fin de séance 19h40